

MIDA – Ghana/Sénégal

APPEL À PROPOSITIONS - 2006

SERVICES NON FINANCIERS POUR LA CREATION D'ENTREPRISE AU GHANA ET AU SENEGAL PAR LES IMMIGRES RESIDANT LEGALEMENT EN ITALIE

Code de référence : **MIDA- 01- BDS**

1. Contexte

MIDA Ghana/Sénégal (« Migration pour le Développement en Afrique ») est un projet lancé par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et soutenu par le gouvernement italien (Ministère des Affaires étrangères).

Avec le projet MIDA, l'OIM promeut et soutient une stratégie innovante de coopération internationale, ayant pour finalité de permettre aux migrants d'être acteurs de la croissance socio-économique de leur pays d'origine, en identifiant les mécanismes durables de transfert de ressources humaines et financières et en trouvant d'éventuelles synergies entre les communautés d'origine et de destination.

Le MIDA n'implique pas nécessairement le retour systématique des migrants, mais envisage plutôt une approche plus large et des formules compatibles avec leur volonté de contribuer au développement de leur pays d'origine: adhérer à la stratégie MIDA Ghana/Sénégal n'implique pas nécessairement aux expatriés de retourner de façon permanente dans leur pays d'origine. Il s'agit plutôt d'un transfert de ressources humaines et financières en fonction des priorités identifiées dans leur pays d'origine.

La stratégie MIDA est aussi en conformité avec les conclusions du Dialogue de Haut Niveau des Nations Unies sur les Migration Internationales et le Développement – New York, septembre 2006 : durant lequel, les Etats participants ont exprimé un large soutien pour inclure les migrations internationales dans l'agenda de développement et pour intégrer les migrations dans les stratégies nationales de développement, notamment dans les stratégies de réduction de la pauvreté.

2. Objectif général

L'objectif général du MIDA Ghana/Sénégal est de contribuer au développement socio-économique de ces deux pays, à travers l'identification et le transfert de compétences, de ressources financières et professionnelles des migrants vivant en Italie ainsi que par la promotion de partenariats entre les communautés des pays d'origine et celles des pays de destination.

3. Objectif spécifique

Mettre en valeur les initiatives économiques transnationales des migrants en leur offrant des “Services de développement d'affaires” (BDS) – formation, assistance technique, accès à l'aide au crédit – en soutien à la création de Petites et Moyennes Entreprises (PME) dans leur pays d'origine.

4. Groupe cible

Le présent appel est ouvert aux immigrants ghanéens et sénégalais résidant légalement en Italie et souhaitant commencer une activité entrepreneuriale dans leur pays d'origine.

Au terme de cet appel à propositions, **40 bénéficiaires** (20 Ghanéens et 20 Sénégalais) seront sélectionnés.

Afin de participer à la sélection, les candidats devront présenter leur projet de création ou d'expansion de Petite et Moyenne Entreprise (PME).

5. Description des services fournis suite à l'appel à propositions

Les bénéficiaires de cet appel à propositions auront accès à une formation professionnelle dans leur pays d'origine (Sénégal et Ghana) axée sur la création d'entreprise et sa gestion. La formation a pour objectif d'apporter les compétences et les capacités nécessaires pour gérer une entreprise/affaire profitable et respecter le cadre légal local.

5.1 Objet de la formation

La formation sera centrée sur :

- Accompagnement à la création d'entreprise ;
- Formation en gestion d'entreprise ;
- Réalisation de plans d'affaires ;
- Accompagnement à la recherche de financement.

Un certificat de participation sera délivré à l'issue de la formation, listant les compétences acquises tout au long du processus formatif.

5.2 Lieu de la formation

La formation se tiendra à Accra ou à Kumasi (pour les bénéficiaires ghanéens) et à Dakar (pour les bénéficiaires sénégalais) et sera assurée par :

Ghana :

PENTAX Management Consultancy Services

P. O Box 393

Kanda, Accra.

Sénégal :

Agence de Développement et d'Encadrement des Petites et Moyennes entreprises (ADEPME)

Sise au 9, Fenêtre Mermoz,
Avenue Cheikh Anta DIOP BP 333
Dakar - Fann

5.3 Frais

Cet appel à propositions donne uniquement aux bénéficiaires le droit de participer à la formation. Toutes les dépenses relatives au voyage et à l'hébergement seront supportées par les bénéficiaires eux-mêmes.

N.B. : Les bénéficiaires ne recevront aucune allocation.

6. Possibilité de désigner un (e) remplaçant (e) pour suivre la formation

Si un bénéficiaire sélectionné n'a pas la possibilité de se rendre au Ghana/Sénégal pendant la période de formation, il/elle peut désigner, par un courrier explicite à l'OIM Rome, une personne qui suivra la formation en son nom.

La personne désignée doit impérativement être un partenaire du projet proposé par le bénéficiaire (de préférence le gérant/dirigeant local de l'entreprise).

7. Eligibilité, sélection et critères d'attribution

7.1 Critères d'éligibilité

- Les candidats doivent être des immigrants sénégalais ou ghanéens résidant légalement en Italie ;
- Les candidats, ou leur partenaires, doivent démontrer qu'ils ont les compétences nécessaires afin de mener à bien leur projet de PME, en présentant leur curriculum vitae qui sera joint à la proposition ;
- Les candidats doivent fournir les preuves de leur investissement financier dans le projet (en espèces ou en nature), en terme de disponibilité de fonds ou de structures et de personnel local qualifié ;
- Les propositions de projet de PME doivent respecter l'environnement et les droits des travailleurs.

7.2 Critères de sélection

La proposition de projet devrait :

- Traiter de Petites et Moyennes Entreprises (PME) ;
- Créer de l'emploi localement (dans les pays d'origine) ;
- Viser les secteurs locaux prioritaires (en terme de zones géographiques et de secteurs productifs) ;
- Assurer lui-même sa durabilité ;
- Utiliser des technologies innovantes et/ou entraîner le transfert de nouvelles technologies ;
- Augmenter la participation et promouvoir le développement des communautés locales.

7.3 Critères d'attribution

Parmi les projets qui remplissent les critères d'éligibilité et de sélection, la préférence sera donnée aux projets de PME qui :

- Assurent l'implication des femmes ;
- Assurent un impact social des activités entrepreneuriales ;
- Investiront une part de leurs revenus dans des activités sociales ;
- S'intègrent dans des chaînes de production ou qui les renforcent.

8. Soumission des candidatures

8.1 Comment soumettre une candidature pour un projet

Les candidats doivent utiliser le formulaire de candidature ci-joint.

La candidature doit faire mention du code de l'appel à proposition (MIDA-01-BDS) sur la première page du formulaire de candidature.

Les informations fournies doivent être exactes et complètes.

Chaque candidature doit être accompagnée du curriculum vitae mis à jour du candidat.

Le formulaire de candidature, dûment rempli, doit être soumis en format électronique (c'est-à-dire en pièces jointes à un email, CD Rom, disquette, etc.).

Les candidatures doivent être envoyées par email à : Midaitalia@iom.int

Les candidatures sous forme de DVD ou de disquette peuvent être envoyées par la poste, par courrier ou par porteur à :

Progetto MIDA c/o OIM Roma
Via Nomentana, 62
00181 Roma

8.2 Langue

Les candidatures doivent être soumises en anglais ou en français.

Les candidatures en italien doivent être accompagnées de la traduction en anglais (pour les candidats ghanéens) ou en français (pour les candidats sénégalais), en vue d'être évaluées par le personnel de l'OIM à Accra, à Dakar et par les agences délivrant la formation.

8.3 Date limite

La date limite pour cet appel à propositions est le **31 décembre 2006**.

Pour s'assurer du respect de la date limite, le cachet postal ou la date certifiée par le destinataire en cas de remise en main propre ou par coursier, fera foi.

9. Information supplémentaire

9.1 Où trouver la documentation nécessaire

Les formulaires de candidatures pour le projet sont disponibles sur demande à l'OIM (Midaitalia@iom.int) ou peuvent être téléchargés en trois langues (italien, anglais et français) sur le site Internet suivant : www.iom.int/MIDA ou www.cespi.it

10. Suivi de la soumission des candidatures

La sélection des bénéficiaires sera effectuée par l'Organisation internationale pour les migrations (bureaux de Rome, Accra et Dakar) avec l'assistance des agences qui délivrent la formation.

Il est prévu que la procédure de sélection se clôturera le 31 janvier 2007.

Les personnes sélectionnées recevront une notification écrite du résultat de la sélection complète avec toutes les informations relatives à la date du début de la formation et sa durée.

Les candidats qui ne seront pas sélectionnés ne recevront aucune notification par écrit.